

Caméra additionnelle extérieure*

*Nécessite le Caméra de Recul Système Extensible



MANUEL D'UTILISATION

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	1
2. Contenu de l'emballage	2
3. Spécifications du produit	3
4. Utilisation la Caméra	3
5. Réglages et utilisation	6
6. Renseignements sur la sécurité	10
7. Entretien et garantie	13
8. Renseignements généraux	17

Veillez lire attentivement toutes les directives d'installation avant d'installer le produit. La garantie est annulée en cas d'installation inappropriée. Les directives d'installation ne s'appliquent pas à tous les types de véhicules et sont rédigées en tant que lignes directrices pour l'installation du système.

Consultez un technicien d'expérience si vous avez des doutes au sujet de l'installation du produit. Vous pouvez aussi communiquer avec Winplus au **866.294.9244** pour parler à l'un de nos spécialistes de l'installation si vous avez des questions spécifiques au sujet de la Caméra de Recul Système Extensible/Caméra additionnelle extérieure.

AVANT d'utiliser la Caméra de Recul Système Extensible/Caméra additionnelle extérieure, veuillez lire les renseignements sur la sécurité fournis dans ce manuel d'utilisation. Utilisez TOUJOURS le produit tel que décrit dans ce manuel d'utilisation.

Veillez vous assurer de lire et de bien comprendre toutes les lois et tous les règlements locaux en vigueur au sujet des caméras de leur utilisation avec un véhicule. Les lois varient d'un état à l'autre.

2. CONTENU DE L'EMBALLAGE

1. 1 caméra additionnelle extérieure avec montage magnétique
2. Montage sur supports
3. Adaptateur d'alimentation de 12V/24V
4. Guide d'installation rapide
5. Manuel de l'utilisateur

1 	4 
2. 	5. 
3. 	

3. SPÉCIFICATIONS DU PRODUIT

1. Fréquence : 2,4 GHz
2. Tension de fonctionnement : DC 12V / 24V
3. Température de fonctionnement : -10 ~ +50° C
4. Portée maximale du signal : 60 pieds /18 mètres (sans interférence ni obstruction)
5. 110 ° caméra grand angle
6. Caméra Résistance à l'eau : IP67

4. UTILISATION LA CAMÉRA

Des vidéos présentant les directives détaillées de l'installation sont disponibles à www.letsyada.com

RECHARGEZ LA CAMÉRA

1. Rechargez la caméra à l'aide du chargeur de 12 V fourni.



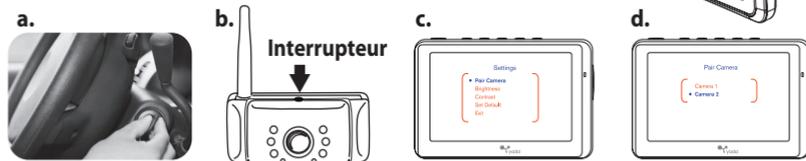
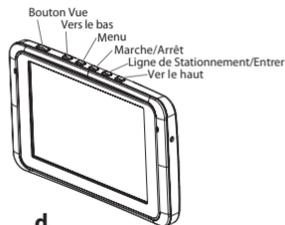
2. La caméra peut utilisation pendant la charge. Il faut prendre garde lors de l'exécution du câble de chargement. Ne pas fermer les fenêtres ou les portes sur le câble.
3. La Caméra se charge complètement en 5 heures.
4. Il est recommandé de retirer la caméra lorsque vous ne les utilisez pas, et charger complètement entre les utilisations..
5. La caméra fournit entre 4 et 5 heures de temps d'affichage entre le chargement.

Lorsque la batterie de l'appareil photo est de 20 % une icône apparaîtra sur le moniteur pour vous en avertir.



JUMELER LA CAMÉRA

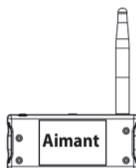
Ces étapes simples sera la paire Yada® Caméra additionnelle extérieure à votre existant Yada®. "Camera 2" est désigné pour le Yada® Add-On Camera. Pour coupler le Yada® Add-On Camera à votre système existant Caméra de Recul Système Extensible :



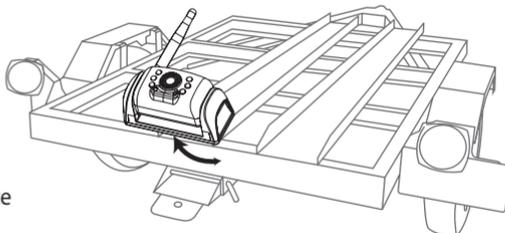
- Mettez le véhicule en marche pour alimenter le système de caméra de marche arrière expansible actuel.
- Mettez en marche la caméra additionnelle extérieure en maintenant enfoncé Interrupteur
- Sur le moniteur, appuyez sur Menu an de déler jusqu'aux paramètres (Settings). Sélectionnez Jumeler la caméra (Pair Camera) et appuyez sur Entrer.
- Appuyez sur le bouton Vers le bas pour sélectionner la Caméra 2, puis appuyez sur la touche d'entrée pour activer le jumelage.

Lire plus le couplage et réglage par défaut sous informations Réglages Système et Utilisation.

MONTE LA



Installez la caméra sur toute surface en métal.

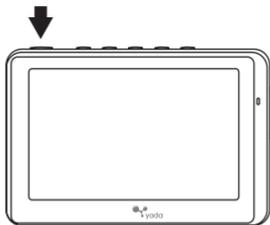


- La camera n'est pas destiné à être monté en permanence. Il est recommandé de retirer l'appareil photo lorsque vous ne les utilisez pas, et charger complètement entre les utilisations.
- La caméra peut être montée sur n'importe quelle domaine métallique. Il y a un antidérapant sauvegarde pour couvrir l'aimant. Si nécessaire, la sauvegarde peut être retiré pour une plus forte attraction magnétique. Si la sauvegarde est retiré s'il vous plaît soyez prudent lors de la mise en place la caméra afin de ne pas rayer la peinture lisse terminer.
- De bois ou de montage en fibre de verre il y a un support métallique fourni. Le support métallique peut être monté et puis placé la caméra.
- La caméra peut être réglée vers le haut et vers le bas dans le logement pour atteindre l'angle de vue comme nécessaire.
- Il y a porte-corde de chaque côté le caméra. Utilisez des attaches ou de corde pour fixer si nécessaire.

L'antenne est fixe et n'a pas besoin d'être repositionné. S'il vous plaît assurez-vous que l'antenne reste dégagée.

VUE LA CAMÉRA

- Veuillez suivre toutes les lois et règlements comme défini dans votre zone de systèmes de surveillance et de conduite.
- La luminosité et le contraste peuvent être ajustés en suivant les instructions fournies par le système les réglages et le utilisation. La vue de la caméra que vous souhaitez régler doit être affichée sur le moniteur afin de régler les paramètres.

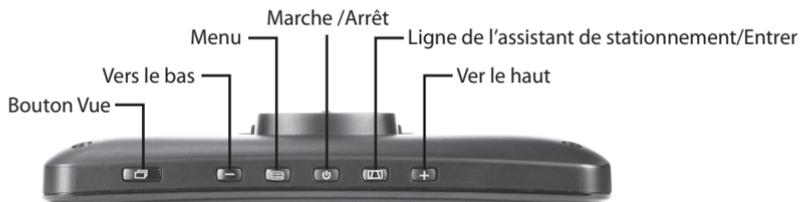


Basculez le bouton Channel (canal) du moniteur à View (Vue)

- Caméra 1
- Caméra 2
- ou Vue divisée

*La caméra de marche arrière a toujours la priorité lorsque le véhicule est en marche arrière. C'est la seule caméra alimentée par le feu de marche arrière.

5. RÉGLAGES ET UTILISATION



BOUTON DE MARCHÉ ET D'ARRÊT

- Le moniteur pour tableau de bord se met automatiquement en marche lorsqu'il est connecté à une source d'alimentation.
- Au besoin, maintenez le bouton de MARCHÉ/ARRÊT pour la mise en MARCHÉ et en ARRÊT du moniteur.

CONNEXION ET SÉLECTION DE LA VUE

- La caméra de marche arrière comprise dans le système est réglée en tant que caméra par défaut (Caméra 1). Lorsque la caméra est installée tel qu'indiqué en utilisant l'alimentation des feux arrière, l'image de la vue arrière s'affiche automatiquement lors de la marche arrière et demeure en mode d'attente lorsque le véhicule n'est pas en marche arrière. Si la caméra est alimentée par une autre source de 12 V, elle est alors alimentée en permanence au lieu de lors de la marche arrière uniquement.
- En plus de la caméra de marche arrière, le système peut être jumelé à UNE caméra additionnelle de Yada®. La caméra additionnelle de Yada® est désignée en tant que Caméra 2 lorsqu'elle est jumelée au système. Pour afficher les images, basculez le bouton Channel (Canal) une fois pour changer les vues de caméra et une autre fois pour avoir une vue divisée. N'oubliez pas ce fait au sujet de la priorité de la vue.

LIGNE DE L'ASSISTANT DE STATIONNEMENT

- Vous pouvez mettre en MARCHÉ/ARRÊT la ligne de l'assistant de stationnement en appuyant sur le bouton Parking Aid Line (Ligne de l'assistant de stationnement) lorsque l'image de la vue arrière s'affiche à l'écran.
- Vous pouvez ajuster la ligne de l'assistant de stationnement qui s'affiche à votre moniteur.

Lorsque la ligne de l'assistant de stationnement est activée, maintenez le bouton Parking Aid Line (Ligne de l'assistant de stationnement) pendant 3 secondes, puis appuyez sur le bouton "+ " ou le bouton "- " pour l'ajuster vers le haut ou vers le bas sur le moniteur. Un total de 10 ajustements peut être effectué.

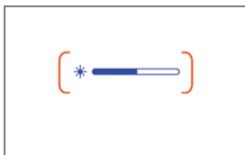
LUMINOSITÉ ET CONTRASTE

Vous pouvez ajuster la luminosité et le contraste du moniteur selon vos besoins.

Remarque : Les réglages du contraste et de la luminosité NE sont disponibles QUE lorsque l'image de est affichée à l'écran.

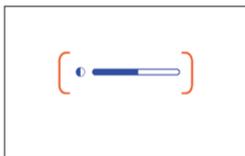
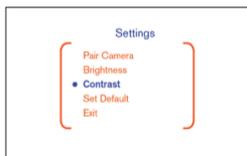
POUR AJUSTER LA LUMINOSITÉ

1. Appuyez sur "MENU"
2. Allez à "Brightness" en appuyant sur "- "
3. Appuyez sur "Parking Aid Line" pour entrer
4. Appuyez sur "+ " ou sur "- " pour ajuster le niveau de contraste
5. Appuyez sur "Parking Aid Line" pour confirmer et quitter ce menu



POUR AJUSTER LE CONTRASTE :

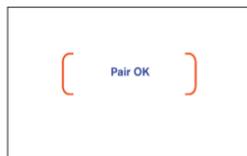
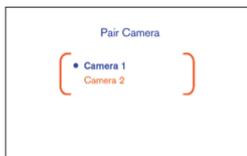
1. Appuyez sur "MENU"
2. Allez à "Contrast" en appuyant sur "- "
3. Appuyez sur "Parking Aid Line" pour entrer
4. Appuyez sur "+ " ou sur "- " pour ajuster le niveau de contraste
5. Appuyez sur "Parking Aid Line" pour confirmer et quitter ce menu



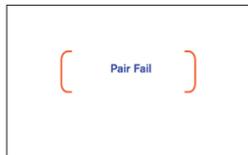
JUMELAGE

La caméra de marche arrière (Caméra 1) de Yada® comprise dans le système expansible est déjà jumelée au moniteur. Si vous ne voyez pas l'image de la caméra, veuillez jumeler la caméra en suivant la procédure suivante :

1. Mettez le véhicule en marche et placez-le en marche arrière. Cette action permet d'alimenter le moniteur et la caméra.
2. Sur le moniteur :
 - a. Appuyez sur "Menu"
 - b. Allez à "Pair Camera" et sélectionnez "Camera 1"
 - c. Appuyez sur "Parking Aid line" pour confirmer
 - d. L'appareil est maintenant au mode de jumelage. Si le moniteur est en mesure de se connecter à la caméra, l'affichage indique alors "Pair OK".



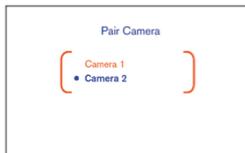
Si l'appareil n'a pas trouvé la caméra, l'affichage indique alors « Pair Fail » (Échec du jumelage). Si vous obtenez un message « Pair Fail » (Échec du jumelage), veuillez communiquer avec notre service de soutien qui vous aidera pour le dépannage.



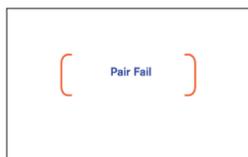
Caméra 2 est désignée pour une caméra additionnelle de Yada®. Pour jumeler une caméra additionnelle à votre système actuel :

1. Mettez le véhicule en marche. Cette action permet d'alimenter le système.

2. Mettez en marche la caméra additionnelle de Yada®
3. Sur le moniteur :
 - a. Appuyez sur "Menu"
 - b. Allez à "Pair Camera" et sélectionnez "Camera 2"
 - c. Appuyez sur "Parking Aid line" pour confirmer
 - d. L'appareil est maintenant au mode de jumelage. Si le moniteur est en mesure de se connecter à la caméra, l'affichage indique alors "Pair OK".



Si l'appareil n'a pas trouvé la caméra, l'affichage indique alors « Pair Fail » (Échec du jumelage). Si vous obtenez un message « Pair Fail » (Échec du jumelage), veuillez communiquer avec notre service de soutien qui vous aidera pour le dépannage.



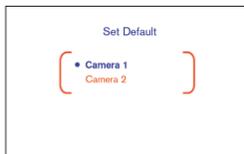
RÉGLAGE DE LA CAMÉRA PAR DÉFAUT

- La caméra de marche arrière comprise dans le système est réglée en tant que caméra par défaut (Caméra 1). Lorsque la caméra est installée tel qu'indiqué en utilisant l'alimentation des feux arrière, l'image de la vue arrière s'affiche automatiquement lors de la marche arrière et demeure en mode d'attente lorsque le véhicule n'est pas en marche arrière. Si la caméra est alimentée par une autre source de 12 V, elle est alors alimentée en permanence au lieu de lors de la marche arrière uniquement.
- En plus de la caméra de marche arrière, le système peut être jumelé à UNE caméra additionnelle

de Yada®. La caméra additionnelle de Yada® est alors désignée en tant que Caméra 2 lorsqu'elle est jumelée au système.

POUR CHANGER LA CAMÉRA PAR DÉFAUT :

1. Appuyez sur "MENU"
2. Allez à "Set Default" en appuyant sur " - "
3. Appuyez sur "Parking Aid Line" pour entrer
4. Appuyez sur "+" ou sur "- " pour sélectionner la Caméra 1 ou la Caméra 2
5. Appuyez sur "Parking Aid Line" pour confirmer et quitter ce menu



6. RENSEIGNEMENTS SUR LA SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT : Le manquement de lire et de suivre ces avertissement et directives peuvent entraîner un accident grave incluant des dommages à la propriété ou une blessure grave, incluant la perte de vie.

- La Caméra de recul numérique est conçue en tant qu'équipement d'assistance pour la détection de grands objets stationnaires afin de contribuer à éviter d'endommager le véhicule. Vous, le conducteur, devez cependant l'utiliser correctement et de façon sécuritaire. L'utilisation de la Caméra de recul numérique ne constitue pas un substitut à une conduite sécuritaire, appropriée et conforme à la Loi.
- Ne faites jamais marche arrière en regardant uniquement l'affichage. Vous devriez toujours regarder autour du véhicule lorsque vous faites marche arrière de la même façon que si vous n'aviez pas de Caméra de recul numérique. Assurez-vous que la voie dans laquelle vous voulez vous diriger est libre. Si vous reculez votre véhicule en regardant uniquement l'affichage, vous pourriez heurter un véhicule, un piéton, un cycliste, un enfant, un animal ou d'autres objets et entraîner des blessures ou la mort. Reculez toujours lentement.

- Ne vous fiez pas uniquement à la Caméra de recul numérique lorsque vous faites marche arrière. L'image présentée à l'affichage est différente des conditions réelles. La distance des objets montrés à l'affichage du rétroviseur est différente de la distance réelle en raison des lentilles à grand angle utilisées. Les objets montrés à l'affichage du rétroviseur seront inversés par rapport au rétroviseur et aux miroirs externes. Utilisez le rétroviseur intérieur ou regardez au-dessus de votre épaule pour juger adéquatement de la distance du véhicule par rapport aux autres objets.
- La fonction de « vision nocturne » de la Caméra de recul numérique est une pièce d'équipement d'assistance pour le conducteur mais le produit a des limites. Servez-vous de vos yeux pour confirmer les éléments entourant le véhicule, puisque l'image affichée peut être pâle ou sombre, déformée ou pas complètement visible. Regardez toujours autour du véhicule et avec les rétroviseurs avant de faire marche arrière.
- La zone affichée par la Caméra de recul est limitée. La Caméra de recul n'affiche pas les objets se trouvant près ou sous le pare-chocs, en-dessous du véhicule ou des objets en dehors du champ de vision de la caméra. La zone montrée à l'affichage peut varier selon l'orientation du véhicule ou des conditions de la route.
- Assurez-vous de vérifier la position et l'angle de montage de la caméra avant chaque utilisation.
- Assurez-vous que le coffre et que la portière arrière sont complètement et solidement fermés avant de faire marche arrière.
- Si l'arrière du véhicule heurte quelque chose, la position et l'angle de montage de la Caméra de recul numérique peuvent changer.
- Assurez-vous de ne pas vaporiser dans la zone avoisinante de la caméra lors du lavage avec de l'eau à haute pression. Sinon, de l'eau peut s'introduire dans la caméra et produire de la condensation sur les lentilles, un mauvais fonctionnement, un incendie et un choc électrique.
- Ne frappez pas la caméra. Il s'agit d'un instrument de haute précision. Sinon, il risque de ne pas fonctionner correctement ou de causer des dommages découlant d'un incendie ou d'un choc électrique.
- Ce produit procure uniquement des images d'éléments se trouvant à l'intérieur du champ de vision de la caméra. Ainsi, il est essentiel que la caméra soit gardée propre et sans obstruction. Elle devrait être installée de sorte à ce que son champ de vision inclut toute la zone à l'arrière du véhicule.
- Conformez-vous aux codes de la route applicables et à l'ensemble des règlements sur les véhicules automobiles applicables à cet appareil.
- Consultez les lois et réglementations d'intérêt local pour connaître les restrictions relativement à l'installation ou l'emploi.
- Ne laissez jamais un enfant jouer avec l'appareil. Les petites pièces pourraient présenter un risque

d'étouffement.

- Si vous changez les pneus, la zone affichée sur le moniteur peut changer et vous pourriez devoir ajuster la caméra.
- La caméra est recouverte d'un couvercle en plastique. Prenez garde de ne pas égratigner le couvercle lorsque vous enlevez de la poussière ou de la neige sur le couvercle.
- La caméra est résistante à l'eau. N'enlevez pas, ne démontez pas et ne modifiez pas le produit. Cela pourrait entraîner un mauvais fonctionnement. La caméra de recul est à l'épreuve des intempéries.
- Ne submergez pas la caméra dans l'eau; cela pourrait entraîner des dommages internes à la caméra.
- Si la température change rapidement, tel que lorsque de l'eau chaude est versée sur le véhicule lors de températures froides, le système peut ne pas fonctionner normalement. La Caméra numérique peut résister aux effets de la pluie, de la neige et du mauvais temps.
- Il est également possible que le moniteur n'affiche pas clairement les objets lorsque la caméra capte directement une lumière intense.
- Une lampe fluorescente peut entraîner le vacillement du moniteur.
- Les couleurs des objets sur le moniteur de vue arrière peuvent différer légèrement de celles de l'objet réel.
- Le moniteur peut ne pas afficher clairement les objets si de la poussière, de la pluie ou de la neige se fixe à la caméra. Si des gouttelettes d'eau, de neige ou de boue adhèrent aux lentilles de la caméra, rincez-les avec de l'eau et essuyez avec un linge sec.
- N'utilisez pas d'alcool, de benzène ou de diluant pour nettoyer la caméra. Cela entraînerait de la décoloration. Pour nettoyer la caméra, essuyez avec un linge humecté de nettoyant doux dilué à de l'eau et essuyez avec un linge propre.
- Fonctionne jusqu'à 9,14 m (30 pi).
- Appliquez TOUJOURS les freins de stationnement/d'urgence/manuel du véhicule pour faire un essai du système.

SÉCURITÉ AUTOUR DES AUTRES VÉHICULES

L'utilisation d'une caméra de recul n'est pas suffisante pour compenser complètement l'angle mort du véhicule. Plusieurs blessures et décès évitables surviennent dans les entrées ou les aires de stationnement où les conducteurs ne voient pas les enfants, les animaux et les autres personnes ou objets près de leur véhicule. Voici quelques conseils de sécurité qui vous aideront à éviter les accidents lors de la marche arrière.

Faites le tour de votre véhicule avant d'y embarquer. Vérifiez si des enfants, des jouets et des animaux

sont présents avant d'embarquer dans le véhicule et de démarrer le moteur. Sachez où les enfants sont situés. Demandez aux enfants de se tenir à un endroit où vous pourrez bien les voir.

Prenez garde aux jeunes enfants. Les jeunes enfants sont petits et difficiles à voir.

Les parents, les gardiens et tous les adultes doivent être vigilants lorsqu'ils supervisent des enfants, spécialement quand les enfants sont dans la cour, dans l'entrée ou dans un aire de stationnement et jouent près de voitures stationnées.

Baissez la vitre de la portière de façon à ce que vous puissiez entendre ce qui se passe à l'extérieur de votre véhicule.

Les propriétaires de VUS, de camion et de fourgonnette doivent prendre un soin particulier afin d'éviter que leur véhicule n'heurte ou ne roule sur un enfant.

Enseignez à vos enfants à s'éloigner des véhicules lorsque ceux-ci sont mis en marche.

7. ENTRETIEN ET GARANTIE

NETTOYAGE

- Le moniteur peut ne pas afficher clairement les objets si de la poussière, de la pluie ou de la neige se fixe à la caméra. Si des gouttelettes d'eau, de neige ou de boue adhèrent aux lentilles de la caméra, rincez-les avec de l'eau et essuyez avec un linge sec.
- N'utilisez pas d'alcool, de benzène ou de diluant pour nettoyer la caméra. Cela entraînerait de la décoloration. Pour nettoyer la caméra, essuyez avec un linge humecté de nettoyant doux dilué à de l'eau et essuyez avec un linge propre.

GARANTIE

- **WINPLUS AMÉRIQUE DU NORD
GARANTIE LIMITÉE**

Winplus Amérique du Nord garantit, à l'acheteur original, que le produit est exempt de vices de matériaux et de fabrication pour une durée d'un (1) an à compter de la date d'achat initiale. Là où la loi le permet, la responsabilité de Winplus Amérique du Nord se limitera aux dispositions de la présente garantie limitée expresse. La présente garantie limitée expresse constituera le recours exclusif de l'acheteur et Winplus Amérique du Nord ne formule aucune autre garantie que ce soit

à l'exception de la garantie limitée expresse énoncée précédemment.

REMARQUE : La garantie ne s'applique qu'aux clients de l'Amérique du Nord ou aux achats faits en Amérique du Nord.

MODALITÉS DE LA GARANTIE

Si au cours de la période de garantie d'un an, votre nouveau produit s'avère défectueux, Winplus Amérique du Nord procédera gratuitement à la réparation du défaut ou au remplacement du produit, selon les conditions suivantes :

1. Toutes les réparations doivent être faites par Winplus Amérique du Nord.
2. Toute réclamation en vertu de la garantie doit être accompagnée du coupon de caisse ou du reçu d'achat.
3. L'équipement ne doit pas avoir été modifié ni endommagé par suite de négligence, d'un accident, d'une utilisation incorrecte ou d'une installation, d'une utilisation ou d'un entretien non conformes aux directives.
4. La garantie ne couvre pas le remplacement des pièces résultant de leur usure normale.
5. La réparation ou le remplacement des pièces fournies par Winplus Amérique du Nord en vertu des présentes sont couverts seulement pendant la période valide de la garantie originale.
6. Cette garantie ne couvre que les réparations ou le remplacement. Elle ne couvre pas les coûts inhérents à l'installation, la désinstallation ou la réinstallation du produit, ni les frais encourus en raison de dommages causés à tout téléphone cellulaire ou véhicule.

RESPONSABILITÉS DU PROPRIÉTAIRE :

Winplus Amérique du Nord ne ménage aucun effort pour honorer sa garantie dans un délai raisonnable. **POUR TOUTE QUESTION AU SUJET DU SERVICE REÇU, OU POUR DE L'ASSISTANCE EN VUE D'OBTENIR DU SERVICE, VEUILLEZ COMPOSER LE 1-866-294-9244 (SANS FRAIS) PENDANT LES HEURES D'OUVERTURE, SOIT DE 9 H À 17 H DU LUNDI AU VENDREDI.**

NREMARQUE : Le numéro sans frais n'est valide QUE pour les clients de l'Amérique du Nord. Consultez la partie traitant du service à la clientèle pour obtenir les numéros de téléphone des autres régions ou bureaux.

Pour obtenir du service à la clientèle ou du support technique, veuillez nous téléphoner au 1.866.294.9244 ou envoyer un courriel à customercare@winplususa.com. Si nous déterminons à ce moment la nécessité d'un appareil de rechange, le représentant du support technique émettra

une autorisation de retour et vous informera de la procédure à suivre pour obtenir un nouvel appareil.

Winplus Amérique du Nord n'offre aucune autre garantie outre la garantie expresse limitée mentionnée aux présentes.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ À L'ENDROIT DES GARANTIES, Y COMPRIS DES GARANTIES MARCHANDES ET DE CONVENANCE À UN USAGE PARTICULIER : À L'EXCEPTION DES MODALITÉS MENTIONNÉES AUX PRÉSENTES, AUCUNE GARANTIE OU REPRÉSENTATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, NE COUVRE LA CAMÉRA DE REcul SYSTÈME EXTENSIBLE/CAMÉRA ADDITIONNELLE EXTÉRIEURE POUR LA MARCHE ARRIÈRE. À L'EXCEPTION DES MODALITÉS ICI EXPRIMÉES, WINPLUS AMÉRIQUE DU NORD ET (OU) SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES DÉCLINENT TOUTE RESPONSABILITÉ À L'ENDROIT DES GARANTIES ÉTABLIES PAR LA LOI OU IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES, QU'ELLES SOIENT MARCHANDES OU DE CONVENANCE POUR UNE UTILISATION PARTICULIÈRE.

Winplus Amérique du Nord et (ou) ses sociétés affiliées ne garantissent ni ne promettent à l'utilisateur de notre Caméra de Recul Système Extensible/Caméra additionnelle extérieure qu'il n'y aura pas d'accident ou de collision avec des objets ou des personnes. Notre Caméra de Recul Système Extensible/Caméra additionnelle extérieure n'est pas conçue de façon à substituer une conduite prudente ou à se conformer à toutes les lois sur la circulation applicables et les règlements régissant les véhicules automobiles.

La Caméra de Recul Système Extensible/Caméra additionnelle extérieure n'est pas conçue en tant que substitut aux rétroviseurs ou tout autre équipement exigé par la Loi. Même lorsque installé de façon approprié, la Caméra de Recul Système Extensible/Caméra additionnelle extérieure a un champ de vision limité et ne procure pas une vue complète de la partie arrière du véhicule. Vous devez toujours regarder autour de l'extérieur du véhicule et utiliser les rétroviseurs pour confirmer que l'arrière est dégagé et que votre véhicule peut reculer sans danger.

Winplus Amérique du Nord et (ou) ses sociétés affiliées ne sont pas responsables de l'utilisation faite ou projetée par un utilisateur de la Caméra de Recul Système Extensible/Caméra additionnelle extérieure. En aucun cas Winplus Amérique du Nord et (ou) ses sociétés affiliées ne peuvent être tenus responsables des pertes (directes ou indirectes, contractuelles, délictuelles, ou autres) associées à l'utilisation de Caméra de Recul Système Extensible/Caméra additionnelle extérieure, incluant, sans s'y limiter les dommages à la propriété, les blessures et/ou les pertes de vie. Ni Winplus Amérique du Nord ni ses sociétés affiliées ne peuvent être tenus responsables des

décisions, poursuites ou défauts d'agir d'une personne relativement à la Caméra de Recul Système Extensible/Caméra additionnelle extérieure ni de délais, d'imprécisions ou d'erreurs relatifs à la Caméra de Recul Système Extensible/Caméra additionnelle extérieure et à son fonctionnement. Winplus Amérique du Nord et (ou) ses sociétés affiliées se dégagent de toute responsabilité relativement aux dommages et blessures découlant d'accidents survenant lorsque le véhicule est muni de la Caméra de Recul Système Extensible/Caméra additionnelle extérieure, et Winplus Amérique du Nord et (ou) ses sociétés affiliées, le fabricant, le distributeur et le détaillant ne peuvent être tenus responsables des blessures, pertes, dommages, incidents ou de circonstance découlant de l'utilisation réelle ou prévue du produit. .

- **WINPLUS EUROPE
GARANTIE LIMITÉE**

Winplus garantit, à l'acheteur original, que le produit est exempt de vices de matériaux et de fabrication pour une durée de douze (12) mois à compter de la date d'achat initiale. Là où la loi le permet, la responsabilité de Winplus se limitera aux dispositions de la présente garantie expresse limitée. La présente garantie expresse limitée constituera le recours exclusif de l'acheteur et Winplus ne formule aucune autre garantie que ce soit à l'exception de la garantie expresse limitée énoncée précédemment

RESPONSABILITÉS DU PROPRIÉTAIRE :

Pour que nous puissions donner suite adéquatement à vos réclamations, nous vous prions de suivre la procédure suivante :

1. Annexez une copie de votre coupon de caisse ou reçu de vente à votre appareil lorsque vous nous le retournez.
2. Si vous devez retourner le produit pour le faire réparer ou remplacer, empaquetez-le bien, de préférence dans le carton original, et envoyez-le à l'adresse qui figure ci-dessous. Vous devez payer les frais de transport et d'assurance.

ATTN: WINPLUS BLUETOOTH PRODUCTS RETURNS**Unit 4, Two Counties Estate, Falconer Road, Haverhill, Suffolk CB9 7XZ, UK**

3. Indiquez dans une note détaillée la nature du problème.
4. Si Winplus découvre que votre appareil comporte un vice de matériel ou de fabrication pendant la période couverte par la garantie, il le réparera ou le remplacera sans frais et le retournera à ses frais à l'acheteur.

Winplus n'offre aucune autre garantie outre la garantie expresse limitée mentionnée aux présentes.

- **WINPLUS AUSTRALIE / HONG KONG
GARANTIE LIMITÉE**

Ce produit Yada® est garanti contre tout vice de fabrication pour une période de deux (2) ans à compter de la date d'achat. La responsabilité se limite au remplacement du produit et Winplus rejettera toute réclamation pour pertes ou dommages directs ou indirects. La garantie est annulée et ne s'applique pas si le produit est endommagé ou devenu défectueux en raison d'un accident, d'un abus, d'une mauvaise utilisation, d'une application inappropriée ou s'il a été modifié. Une preuve d'achat est requise pour valider les réclamations en vertu de la garantie. Si le produit est défectueux, retournez-le simplement au magasin où il a été acheté avec votre reçu afin de recevoir un produit de remplacement. Aucun remboursement ou crédit ne sera accordé. Le remplacement se limite à un produit Yada® de même modèle ou d'un modèle similaire.

8. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

SERVICE À LA CLIENTÈLE / CONTACT

Pour toute question ou problème concernant le produit, visitez notre site, à l'adresse www.letsyada.com ou communiquez avec Winplus pour parler à un représentant de notre service à la clientèle :

Winplus Amérique du Nord	Tel.: 866-294-9244
	Tel.: 909-752-3074
Winplus Europe	Tel.: 44-1440-7138888
Winplus Australie	Tel.: 61-3-9720-4143
Winplus Nouvelle-Zélande	Tel.: 64-9-5254575
Winplus Asie	Tel.: 852-2798-8932

Vous pouvez aussi communiquer avec nous sur le Web en visitant notre site, à l'adresse www.winplus.com, pour plus d'information sur le produit.

EN CAS DE PROBLÈME LORS DE L'UTILISATION DU PRODUIT, NE LE RETOURNEZ PAS AU MAGASIN.

COMMUNIQUEZ DIRECTEMENT AVEC WINPLUS POUR DES INSTRUCTIONS SUR LE RETOUR OU L'ÉCHANGE DU PRODUIT.

FCC/ICC

Énoncé sur les interférences de la Federal Communication Commission (FCC)

Cet appareil a été testé et s'est avéré conforme aux limites applicables à un appareil numérique de classe B, en vertu de la partie 15 des Règles de la FCC. Ces limites sont établies de manière à assurer une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet appareil produit, utilise et peut émettre une énergie de haute fréquence et, s'il n'est pas installé et utilisé en conformité avec les instructions, il peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Il n'y a, toutefois, aucune garantie que des interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si cet appareil cause effectivement des interférences nuisibles à la réception de la radio ou de la télévision, ce qu'on peut établir en mettant l'appareil en marche et à l'arrêt, nous encourageons l'utilisateur à tenter de corriger l'interférence par une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception
- Accroître la séparation entre l'appareil et le récepteur
- Brancher l'appareil dans une prise ou un circuit autre que celui auquel le récepteur est branché
- Consulter un vendeur ou un technicien radio/TV expérimenté pour obtenir de l'aide

Cet appareil est conforme à la partie 15 des Règles de la FCC. L'utilisation est assujettie aux deux modalités suivantes : (1) Cet appareil ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) cet appareil doit accepter la réception de toute interférence, y compris celles pouvant nuire à son bon fonctionnement.

Avertissement de la FCC : Les changements ou modifications qui ne sont pas explicitement approuvés par la partie responsable de la conformité pourraient mettre fin au droit de l'utilisateur d'utiliser le matériel.

REMARQUE IMPORTANTE

Énoncé de la FCC relativement à l'exposition aux interférences :

Cet appareil est conforme aux limites d'exposition au rayonnement de la FCC applicables à un milieu non contrôlé. Les utilisateurs finaux doivent suivre les instructions d'utilisation pertinentes afin de respecter les directives en matière d'exposition aux radiofréquences.

Cet émetteur ne doit pas être installé au même endroit qu'une autre antenne ou émetteur ou utilisé conjointement à une autre antenne ou émetteur.

Pour se conformer aux exigences de la FCC relativement à l'exposition de fréquences radio, l'appareil et l'antenne de cet appareil devraient être installés de sorte à assurer une distance minimum de 20 centimètres entre l'appareil/antenne et le corps d'une personne. Les autres configurations d'utilisation doivent être évitées.

IC Statement

Énoncé d'Industrie Canada (IC)

L'utilisation est assujettie aux deux modalités suivantes :

1. Cet appareil ne doit causer aucune interférence nuisible; et
2. il doit accepter la réception de toute interférence, y compris celles pouvant nuire à son bon fonctionnement.

Cet appareil a été conçu de manière à fonctionner avec une antenne dont le gain n'excède pas 0 dBi. Les antennes ayant un gain supérieur sont strictement interdites, en vertu des règlements d'Industrie Canada. L'impédance requise de l'antenne est de 50 ohms.

REMARQUE IMPORTANTE :

Énoncés d'IC relativement à l'exposition aux rayonnements :

Cet appareil est conforme aux limites de radioexposition d'Industrie Canada applicables à un milieu non contrôlé. Les utilisateurs finaux doivent suivre les instructions d'utilisation pertinentes afin de respecter les directives en matière d'exposition aux radiofréquences.

Cet émetteur ne doit pas être installé au même endroit qu'une autre antenne ou émetteur ou utilisé conjointement à une autre antenne ou émetteur.



WINPLUS

NORTH AMERICA	820 South Wanamaker Avenue, Ontario, CA 91761	Tel: 866-294-9244 Fax: 310-496-2740
EUROPE	Unit 4, Two Counties Estate, Falconer Road, Haverhill, Suffolk CB9 7XZ, U.K.	Tel: 44-1440-713888 Fax: 44-1440-713889
AUSTRALIA	Unit 2, 991 Mountain Hwy Boronia, Victoria, Australia, 3155	Tel: 61-3-9720-4143 Fax: 61-3-9720-4165
NEW ZEALAND	22-24 Olive Road, Penrose, Auckland, New Zealand	Tel: 64-9-5254575 Fax: 64-9-5256817
ASIA	Suites 6-11, 7th Floor, Corporation Park, 11 On Lai Street, Shatin, N.T., Hong Kong	Tel: 852-2798-8932 Fax: 852-2795-0241

www.winplus.com

www.letsyada.com

© 2014 Winplus Amérique du Nord Inc. Tous droits réservés. Winplus, les logos et yada sont des marques de commerce ou des marques déposées de Winplus Amérique du Nord Inc.